

COMMUNE DE SAHUNE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 OCTOBRE 2020

Présents : Marc BOMPARD, Olivier BRUN, Laurent DROUET, Christine DUMOTIER, Jérôme FELIX, Roxane FELIX, Henri GRAUGNARD, Jennifer MOURRE, Sandrine PRUD'HOMME, Philippe ROBIN

Absente excusée : Sylvie MAURIN

Secrétaire de séance : Philippe ROBIN

ORDRE DU JOUR :

- Délibérations / demandes subventions dotation départementale 2021 pour Restauration muret sentier Reillane, Acquisition Jeux, Remplacement boiseries Vestiaires stade, Musée travaux complémentaires
- Délibération / Achat terrain pour implantation poste relevage assainissement Moulin
- Délibération / Choix prestataire géotechnique assainissement Moulin
- Délibération / poste agent technique
- Inscription des élus dans les commissions thématiques de la CCBDP (Voir document jt)
- Urbanisme : Avancement PLU
- Questions diverses

Le Maire remercie les conseillers de leur présence ; il leur demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour trois délibérations qui n'ont pas été inscrites car non connues lors de la rédaction de la convocation du Conseil Municipal. Les conseillers acceptent à l'unanimité.

0-1 Délibération : Travaux de dissimulation du réseau téléphonique liés à enfouissement électrique route du Vieux Village - Part Communale :

Le Maire explique que lors des travaux de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique route du Vieux Village, il a été décidé de dissimuler également le réseau téléphonique sur certains secteurs. Il est proposé aux Conseillers de valider le coût de cette opération qui s'élève, pour la commune, après financements du SDED, à 7891€.

Décision adoptée à : l'unanimité

0-2 – Contrat Assurance Véhicule communal :

Suite à l'acquisition du nouveau véhicule communal, il a été nécessaire de revoir le contrat d'assurance. La compagnie Groupama assureur de la commune a fait une offre pour un contrat tout risques à 505€ par an.

Il est proposé aux conseillers de valider ce contrat et d'autoriser le Maire à le signer

Décision adoptée à : l'unanimité

0-3 – Motion contre le projet de fermeture de la trésorerie de Rémuzat :

A nouveau, l'état envisage la fermeture de la trésorerie au 31 décembre 2020. Les élus ont rencontré la directrice des services fiscaux de la Drôme pour lui faire part de leur mécontentement car, une fois de plus, l'Etat ferme les services publics dans les zones rurales. Il est proposé à

l'ensemble des communes concernées de rédiger une motion pour contester cette fermeture. Le Maire lit le texte proposé et invite les conseillers à délibérer.

Décision adoptée à : l'unanimité

1 – Approbation compte rendu CM du 7 septembre 2020

Le compte rendu de la séance du 7 septembre 2020 et adopté à l'unanimité.

2 – Délibérations / Demandes Subventions Dotation Départementale 2021 :

Il est proposé aux élus de délibérer sur les propositions de travaux ou acquisitions ci-après et les demandes de subventions au titre de la Dotation Départementale 2021 :

- Musée travaux complémentaires pour 4 781€ HT
- Remplacement boiserie extérieures vestiaires stade pour 8 703 HT
- Restauration sentier église muret et calade pour 18 000.00€ HT
- Acquisition jeux jardin enfants, ensembles tables bancs et composteurs pour 6 202€ HT

Décisions adoptées à : l'unanimité

3 – Délibération / Achat terrain pour implantation poste de relevage assainissement Moulin :

Il s'agit de prendre une délibération de principe afin de prévoir l'achat du terrain nécessaire à l'implantation du poste de relevage du réseau d'assainissement du Moulin et d'autoriser le maire à procéder aux opérations préalables à cette acquisition.

Décision adoptée à : l'unanimité

4 – Délibération / Choix prestataire géotechnique assainissement Moulin :

Suite à la consultation réalisée, il est proposé par le technicien du Département, assistant à maîtrise d'ouvrage de la commune, de retenir le bureau d'étude le mieux approprié à la mission demandée, à savoir ALIOS pour un montant de 2 800.00€ HT + Sonde enregistreuse pour 6 mois 850.00€ HT + Etude hydrogéologique 500.00€ HT soit 4 150.00 € HT.

Décision adoptée à : l'unanimité

5 – Délibération / Poste Agent Technique :

Le Maire et les adjoints ont rencontré l'agent technique recruté pour une année début 2020 afin de discuter de la suite à donner à son poste. Deux solutions sont envisageables : titularisation dans la fonction publique (sous réserve de pouvoir garder le salaire actuel) ou CDD devenant à terme CDI. La deuxième solution semble la plus appropriée à la situation de l'agent. Il est proposé aux élus de créer le poste correspondant à cet emploi.

Décision adoptée à : l'unanimité

6 – Inscription des élus dans les commissions thématiques de la CCBDP :

La Communauté de Communes de Baronnies en Drôme Provençale a fait parvenir la liste de ses commissions thématiques. Il est proposé aux Conseillers de s'inscrire dans la ou les commissions de leur choix. La Communauté se chargera de définir le nombre d'élus à retenir.

7 – Urbanisme PLU / Avancement PLU :

L'urbaniste en charge du dossier a fait parvenir le projet définitif du PLU qui doit être validé par le Conseil Municipal. Préalablement à cette validation, une réunion publique de présentation est fixée au vendredi 16 octobre 2020.

Les propriétaires des terrains situés dans les futures zones constructibles seront prévenus par courrier de la réunion publique.

8 – Questions diverses :

Rapport d'activité de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale : La CCBDP a obligation de présenter un rapport d'activité annuel. Ce document doit être communiqué aux élus de l'ensemble des communes adhérentes. Le Maire donne lecture des points principaux de ce rapport et propose aux Conseillers de prendre le document à tour de rôle pour en prendre connaissance.

SIVOS Scolaire : la réunion d'installation a eu lieu, David MORIN est resté Président de cette structure. Lors de cette première réunion, le problème récurrent de la capacité d'accueil de la cantine a été évoqué.

Parc Naturel des Baronnies en Drome Provençale : La réunion d'installation du PNR s'est tenue dans les nouveaux locaux de la ZA. Claude AURIAS a été réélu Président.

La séance est levée à 22 H 45